



La Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation du TRI* de Nantes

*Territoires à Risques Importants d'Inondation

Janvier 2017













La Directive Inondation a été adoptée par les Etats membres en 2007. Sa mise en œuvre doit permettre de réduire les conséquences négatives des crues majeures sur les territoires. Les objectifs de cette directive ont été repris dans la loi portant engagement national pour l'environnement (LENE) du 12 juillet 2010, ce qui a permis de prioriser les actions sur les zones les plus exposées au risque inondation.

Chaque grand bassin hydrographique a décliné les objectifs de la Directive Inondation dans un Plan de Gestion des Risques d'Inondation, ou PGRI. Ce document cadre a été soumis à consultation publique en 2015. En parallèle, l'État a, cartographié le risque inondation à l'échelle du territoire national en

croisant aléa et enjeux, superposant la carte des zones inondables et la carte des enjeux (population, établissements sensibles, zones d'activité, ...).

À partir de cet état des lieux, ont été identifiés 122 Territoires à Risques Importants d'Inondation, ou TRI, à prendre en compte de manière prioritaire pour prévenir les inondations. Sur ces territoires des Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation, ou SLGRI, doivent être élaborées.

Le TRI de Nantes, qui concerne les 11 communes identifiées sur la carte ci-dessous, prévoit d'écrire sa stratégie locale au cours du 2ème semestre 2017 : cette SLGRI est co-pilotée par l'Etat et par Nantes métropole.

Rezé

Saint-Herblain Indre Couëron Zones inondables du TRI Saint-Sébastienselon les 3 scénarios de crue sur-Loire Le Pellerin Crue fréquente (vicennale)* Crue moyenne (centennale) Saint-Jean-Vertou Crue extrême (millénale) de-Boiseau Cours d'eau La Montagne *Chaque année 1 probabilité sur 20 de se produire Bouguenais

Source: http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/risques/directive_inondation/5_Cartes_Nantes.pdf



LE PROCESSUS

2007 DI Union
Directive Inondation Européenne

http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2007:288:0027:0034:FR:PDF

2014 SNGRI

Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation

France

stratégie nationale de gestion des risques d'inondation Évaluation Préliminaire des Risques

122 TRI Territoires à Risque Important d'inondation identifiés en France

22 TRI d'inondation identifiés sur le bassin Loire- Bretagne

3 Objectifs

www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/140509 SNGRIetAnnexes approuvee BAT cle0459ad.pdf

2015 - PGRI

2021 Plan de Gestion des Risques d'Inondation

Bassin

Loire-Bretagne





Cartographie du risque d'inondation sur le secteur de Nantes

3 scenarios d'inondation cartographiés - occurrence C20, C100, C1000

http://www.donnees.centre.developpement-

durable.gouv.fr/risques/directive inondation/5 Cartes Nantes.pdf

Rédaction du PGRI

6 objectifs

46 dispositions

http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PGRI.pdf

2016 - SLGRI et Programme d'actions 2021 - Stratégie Legale de Castion des Biggues d'Inst

Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation

TRI de NANTES [®] 11 communes de Nantes métropole





Que dit la Loi?

Article L 566-7 du Code de l'environnement :

« Les objectifs du plan de gestion des risques d'inondation sont déclinés au sein de stratégies locales de gestion des risques d'inondation pour les territoires à risque d'inondation important mentionnés à l'article L. 566-5 ».



PLANNING DE LA SLGRI

Phases DIAGNOSTIC ECRITURE Participation ' Questionnaire et entretiens Ateliers des parties prenantes des acteurs N D J F M J A S O N D М J 2016 2017 2018 **Pilotage** COTECH COPIL Approbation Lancement **COPIL** COTECH 29 nov 2016 CIPI*

^{*} CIPL: Commission Inondations - Plan Loire



LA GOUVERNANCE

La gouvernance de la SLGRI est définie par l'arrêté préfectoral des parties prenantes du 26 septembre 2016.





Comité de pilotage

- Préfet
- Elus de Nantes métropole
- Maire des 11 communes du TRI

Le COPIL est co-présidé par le Préfet de la Loire-Atlantique et la Présidente de Nantes Métropole, ou leurs représentants. Il valide la stratégie et les actions qui y sont rattachées. Ш organise consultation de la conférence des acteurs.

Que dit la Loi?



- Services de l'Etat
- Services de Nantes Métropole

LE COTECH propose au comité de pilotage les modalités d'élaboration et concertation de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation, ainsi que le projet de stratégie locale et les actions de mise en œuvre. Ses travaux s'appuieront sur un diagnostic préalable.



- Services en charge de la sécurité, des secours et de la santé
- Autres collectivités territoriales
- Acteurs de la gestion de l'eau
- Associations de protection de l'environnement
- Services gestionnaires ou exploitants de réseaux
- Acteurs économiques

La CONFÉRENCE DES ACTEURS devra être consultée dans le cadre de l'élaboration de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation et du suivi de la mise en œuvre de ses actions.



Commission Inondations -Plan Loire

La CIPL prépare les avis et décisions du comité de bassin relatifs à la mise en œuvre de la Directive Inondation. Il valide de ce fait les SLGRI.



LE CONTENU DE LA SLGRI

La SLGRI doit s'appuyer sur un diagnostic du territoire à mener au préalable. Ce diagnostic dresse un état des lieux des études et documents existants sur le risque inondation et analyse leur apport vis-à-vis des 6 objectifs du PGRI.

Il propose aussi une étude des politiques de gestion du risque enrichie des témoignages des acteurs, afin de dresser le bilan des actions menées et d'évaluer les marges de progression.

préalable Cette phase de diagnostic permet d'initier des échanges propices à la synergie attendue entre acteurs, pour définir les objectifs de façon partagée.





UN DIAGNOSTIC DES RISQUES D'INONDATION du territoire évaluant les conséquences négatives potentielles des inondations futures. Il prendra en compte les différents aléas (débordement. ruissellement, remontée de nappes...), les différents types d'enjeux (population, Etablissements Recevant du Public, réseaux, emplois, habitat...)



DES CARTES des surfaces inondables et des cartes des risques d'inondation pour le TRI



DES OBJECTIFS de réduction des risques, et des **PRIORITÉS D'ACTIONS** pour la prévention, la protection et la sauvegarde des personnes et des biens.

Ce n'est pas...



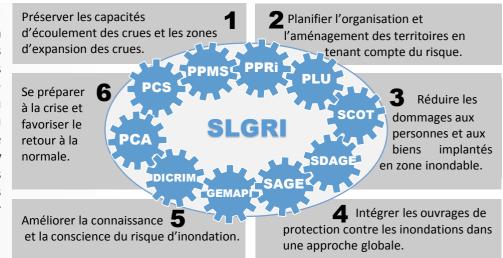
La remise en cause des dispositifs existants (PPRi, Plans Communaux de Sauvegarde...)



LA SLGRI UN OUTIL « INTEGRATEUR »



La SLGRI s'inscrit dans la continuité des démarches en cours. Elle valorise les actions passées, réaffirme certains objectifs du territoire et complète ou renforce les dispositifs de gestion existants sans s'y substituer. Elle reprend les 6 axes de travail identifiés dans le PGRI afin d'assurer une cohérence territoriale.





LES PERSPECTIVES

A partir de fin 2017, des **programmes d'actions multi-partenariaux** permettront de mettre en œuvre les orientations inscrites dans les stratégies locales, en définissant les actions concrètes à engager et à prioriser (ex : PAPI, volet inondation du Plan Loire...).

Ces programmes d'actions préciseront notamment le montage financier, le calendrier et les maîtres d'ouvrage des actions (collectivités, État, syndicats de rivière...).

Contacts



Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service Transports et Risques

10 Bd Gaston Serpette, 44000 Nantes 02 40 67 26 26 Ddtm-str@loire-atlantique.gouv.fr



Pôle Protection des Populations Secteur Prévention et Gestion des Risques

11 Bd Stalingrad, 44000 Nantes 02 40 41 31 71 Gestion-risques@nantesmetropole.fr

A GLOSSAIRE

DI	Directive Inondation
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
EPRI	Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondation
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PAPI	Programme d'Actions de Prévention des Inondations
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PGRI	Plan de Gestion des Risques d'Inondation
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté
PPRi	Plan de Prévention du Risque d'Inondation
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SLGRI	Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation
SNGRI	Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation
TRI	Territoires à Risque Important d'inondation